

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2024 DE LA LICENCE  
MENTION HISTOIRE  
PARCOURS SCIENCES PO-DROIT

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D612-1-13,  
**Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,  
**Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,  
**Vu** la proposition de Monsieur Laurent Ripart, directeur de l'UFR

**ARRÊTE n° 2024-066**

**Article 1 : Composition**

Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**

**Mention** : Histoire

**Parcours** : Sciences Po - Droit

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
Monsieur Laurent Guichard, responsable de la licence mention Histoire	• MCF (USMB)
➤ Madame Anne-Sophie Nardelli, responsable du parcours Sciences Po - Droit	• MCF (USMB)
➤ Monsieur Maxime Emion	• MCF (USMB)

**Article 2 : Publicité**

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

**Article 3 : Exécution**

La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président et par délégation  
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Fait à Chambéry, le 08/03/2024

Philippe Galez